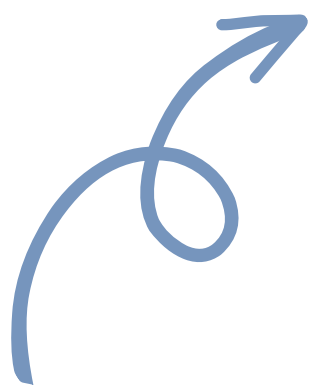




Commune de La Chambre

Edition spéciale Travaux et impact



SOMMAIRE

Déplacement des
containers du Centre-
Bourg

Circulation rue des Prés
bandés

Sécurisation du quartier
de la Pontière

Stationnement poids
lourds sur la commune de
La Chambre

Adresse : Mairie de La Chambre 294 Grande Rue 73130 LA CHAMBRE

Directrice de la publication ;
Mathilde Sonzogni

Comité de rédaction :
Mathilde Sonzogni / Sofia Brun / Charline Philippon /
Conception : Sofia BRUN

Crédit photos : Mathilde Sonzogni

Tirage : 733 exemplaires. Dépôt légal à parution.

**Votre avis compte beaucoup, faites nous un retour sur
cette édition à mairie@la-chambre.fr**

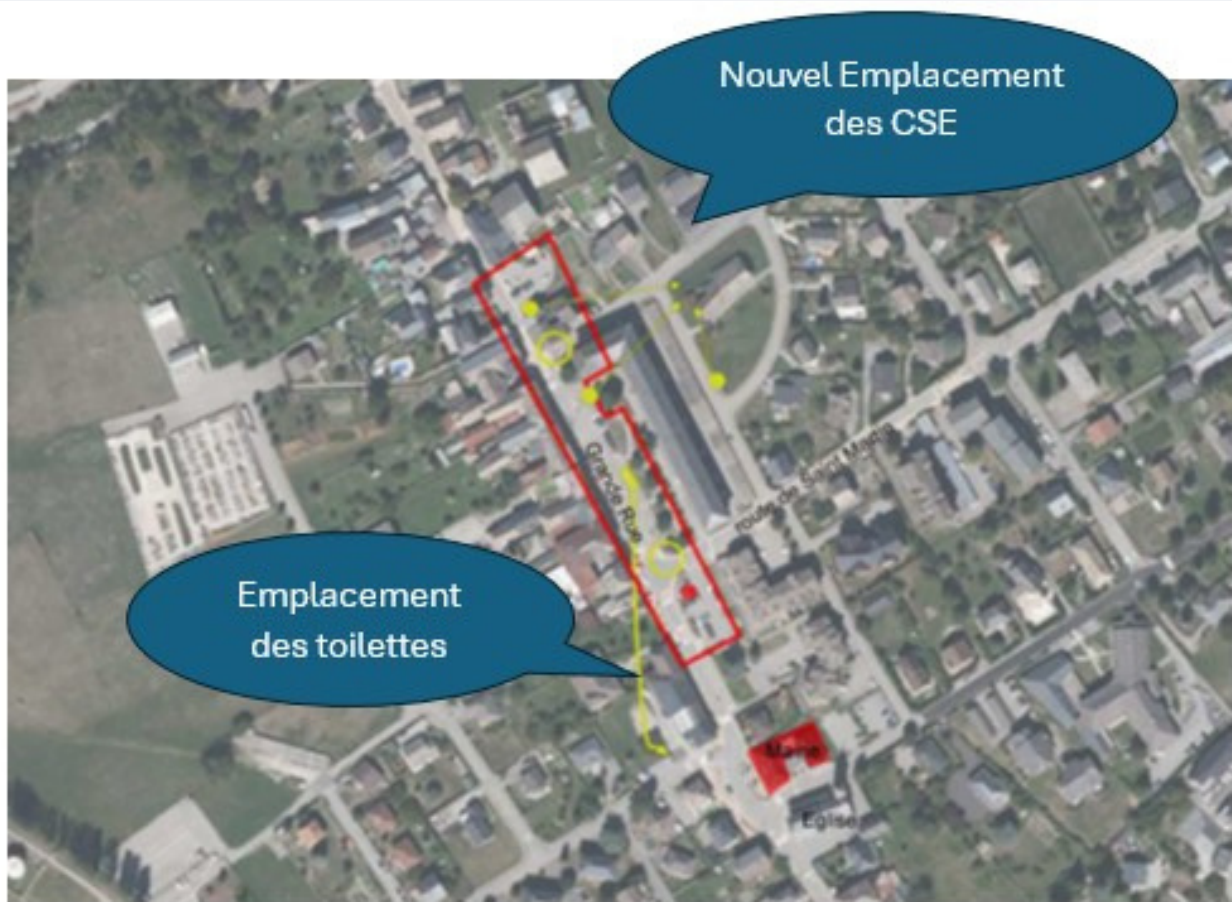


Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

DEPLACEMENT DES CONTAINERS DU CENTRE BOURG

Le projet du réaménagement du centre bourg prévoit de regrouper les containers semi enterrés (de la place du marché et de l'îlot Catrin) rue du Val Buch. Afin de limiter l'impact les jours de marché et de raccourcir la durée des travaux l'an prochain, ce déplacement va s'effectuer dans les prochaines semaines.

Simultanément, les nouvelles toilettes publiques aux normes PMR seront mises en service tandis que les anciennes toilettes publiques seront condamnées permettant plus de stationnement place du marché.



STATIONNEMENT POIDS LOURDS SUR LA COMMUNE DE LA CHAMBRE

La circulation des poids lourds et leur stationnement sont réglementés sur la commune. Jusqu'en 2014, les poids lourds étaient autorisés à se garer place du champ de foire. Depuis 2014, un arrêté municipal a déplacé ce stationnement au parking du cimetière. Néanmoins, en lien avec les chantiers du Lyon Turin, leur nombre a augmenté et cet emplacement n'est plus adapté. Une réflexion est en cours sur le sujet.

Circulation rue des prés bandés

La Communauté de Communes de La Chambre a attribué les marchés de la résidence des cordeliers (maison de santé et habitat inclusif pour personnes âgées autonomes) le 12 novembre dernier. Les travaux vont commencer dès cet hiver.

Dès le démarrage des travaux, la circulation sur cette rue (devant l'ancienne gendarmerie) passera en sens unique de la route de Saint Martin vers la rue de l'Eglise.

Pour quelle raison ?

Le projet retenu prévoit le déplacement des containers semi enterrés de l'ancienne gendarmerie de la route de Saint Martin à la rue des prés bandés. La largeur de route nécessaire à cette implantation ne permet pas de garder un double sens.



Sécurisation du quartier de la Pontière

A la suite du constat des difficultés rencontrées par les riverains du quartier de la Pontière (mesures de vitesse effectuées par MTD Maurienne, manque de visibilité pour sortir et absence de circulation piétonne protégée), la commune s'engage dans des travaux de sécurisation du quartier. Le projet retenu est le suivant. Il a été présenté aux habitants du quartier à l'automne 2023 et l'année 2024 est consacrée aux acquisitions foncières permettant la mise aux normes de cette route départementale. Cette étape est préalable à la réalisation prévue pour 2025.

